

CNESER du 15 octobre 2019

Courrier intersyndical à Mme Barthez (DGSIP) et M. Abecassis

Les représentants des organisations syndicales CFTD, CGT-F0, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU et SNCS-FSU, Sup'recherche-UNSA, SNPTES, FAGE, UNEF, A&I-UNSA, UNSA ITRF-BI-0, F0 ESR au CNESER sont très surpris de l'ampleur de l'[ordre du jour](#) annoncé pour le CNESER du 15 octobre.

Celui-ci compte en effet plus de vingt points, dont certains particulièrement sensibles (réforme territoriale, nouvelle licence professionnelle, créations de nouveaux établissements, nouvelle organisation de l'accès aux études de santé, etc). Ces représentants rappellent qu'ils se sont déjà émus à de nombreuses reprises au cours des derniers mois de la lourdeur des ordres du jour de cette instance, qui les empêche régulièrement d'approfondir les débats sur des sujets pourtant fondamentaux pour l'organisation et la stratégie de l'enseignement supérieur et de la recherche. En particulier, l'attention a déjà été attirée sur le fait que les temps de discussion prévus sur des sujets tels que la création de nouveaux établissements (fusion, établissements expérimentaux, etc.) se sont faits dramatiquement courts ces derniers mois. **Nous demandons donc solennellement une révision de l'ordre du jour du CNESER du 15 octobre.**

Lors de la séance d'installation, Mme la Ministre a rappelé son attachement au CNESER, lieu où peuvent s'exprimer des opinions diverses, divergentes, mais complémentaires. Notre demande va dans le même sens : avoir un temps suffisant pour

examiner avec tout le sérieux qu'ils méritent les textes qui nous sont soumis.